

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE**

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022 A 14h00

DELIBERATION

N° 2022-54

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Monsieur Dominique FOUCHIER.

Etaient présents : Mesdames Dominique DUPOUY, Cathy GUTH, Elisabeth HUSSON-BARNIER, Monique MARTY, Isabelle MEIFFREN, Maryline RIEU ; Messieurs Dominique FOUCHIER et David MARTINEZ.

Absents ayant donné pouvoir : Gilbert ALLIENNE avec pouvoir à Cathy GUTH ; Pierre CASELLAS avec pouvoir à Elisabeth HUSSON-BARNIER ; Sonia CAZALS avec pouvoir à Maryline RIEU ; Corinne GINER avec pouvoir à Isabelle MEIFFREN ; Mathilde TOLSAN avec pouvoir à David MARTINEZ.

Absents excusés : Madame Magali LAGARRIGUE, Monsieur Gilles POIDEVIN.

Date de convocation : 5 octobre 2022

Nombre de membres présents : 8

OBJET : BUDGET PREVISIONNEL FORFAIT SOINS COURANTS 2023 DE LA RESIDENCE D'OC

Le budget prévisionnel Forfait Soins Courants 2023 de l'établissement « Résidence d'Oc » (section exploitation) est présenté au conseil d'administration.

Les dépenses et les recettes sont respectivement inscrites pour un montant total de **174 212,00 €**.

CADRE 1 – SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Groupe II	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	174 212,00 €	Groupe I	PRODUITS DE LA TARIFICATION	174 212,00 €
TOTAL DES DEPENSES		174 212,00 €	TOTAL DES RECETTES		174 212,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- approuve le budget prévisionnel Forfait Soins Courants 2023 de la résidence d'Oc, présenté en équilibre.

Résultat du vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0